

**ÉLECTION - RENOUELEMENT COMPLET DES MEMBRES REPRÉSENTANT LES
PERSONNELS DU COLLEGE A AU CONSEIL DE L'UFR LCE**

DATE : MARDI 17 DECEMBRE 2024

CONSEIL DE L'UFR LCE

Vu le Code de l'Éducation et notamment les articles D.719-20 et D.719-21 fixant les modes de scrutin applicables aux conseils ;

Vu les statuts de l'Université Paris Nanterre ;

Vu les statuts de l'UFR LCE, approuvés par le conseil d'administration du 17 avril 2023 ;

Vu le procès-verbal de dépouillement pour l'élection des membres représentant les personnels du Collège A au Conseil de l'UFR LCE, s'étant tenu le mardi 17 décembre 2024 sur le site de Nanterre ;

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

1 - Nombre d'électeurs inscrits : 41

2 - Nombre de votants : 13

3 - Nombre de suffrages : 13

- Bulletins blancs et nuls : 0

- Suffrages exprimés : 13

CALCUL DU QUOTIENT ELECTORAL :

TOTAL DES VOIX OBTENUES
PAR LES LISTES EN PRESENCE

13

NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR

10

= $\frac{13}{10}$ = 1,4

Considérant que la liste « Liste commune UFR LCE », unique liste candidate, a obtenu 13 voix,

Considérant que la liste « Liste commune UFR LCE », unique liste candidate, a obtenu l'unanimité des voix.

SONT ÉLUS :

Liste	Nombre de voix	1ère répartition de sièges	RESTE	2ème répartition au plus fort reste	TOTAL	Noms des élus
<i>Liste commune UFR LCE</i>	13	1	9	9	10	CARANDELL Zoraida COUDERC Christophe DOS SANTOS Graça DURAN FROIX Jean Stéphane LAUREILLARD Marie GIUDICELLI Xavier PRUNIER Clotilde MILESCHI Christophe SEKALI Martine RAVIOT Jean - Robert

Les nouveaux élus prennent leurs fonctions à compter du 17 décembre 2024, pour une durée de 4 an soit jusqu'au 17 décembre 2028.

Fait à Nanterre, le 17 décembre 2024

La Présidente de l'Université

Caroline ROLLAND-DIAMOND



**ÉLECTION - RENOUELEMENT COMPLET DES MEMBRES REPRÉSENTANT LES
PERSONNELS DU COLLEGE B AU CONSEIL DE L'UFR LCE****DATE : MARDI 17 DECEMBRE 2024****CONSEIL DE L'UFR LCE**

Vu le Code de l'Éducation et notamment les articles D.719-20 et D.719-21 fixant les modes de scrutin applicables aux conseils ;

Vu les statuts de l'Université Paris Nanterre ;

Vu les statuts de l'UFR LCE approuvés par le conseil d'administration du 17 avril 2023 ;

Vu le procès-verbal de dépouillement pour l'élection des membres représentant les personnels du Collège B au Conseil de l'UFR LCE, s'étant tenu le mardi 17 décembre 2024 sur le site de Nanterre ;

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

1 - Nombre d'électeurs inscrits : 114

2 - Nombre de votants : 38

3 - Nombre de suffrages : 38

- Bulletins blancs et nuls : 1

- Suffrages exprimés : 37

CALCUL DU QUOTIENT ELECTORAL :

TOTAL DES VOIX OBTENUES PAR LES LISTES EN PRESENCE	=	37	=	3,7
NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR		10		

Considérant que la liste « Liste commune UFR LCE », unique liste candidate, a obtenu 37 voix,

Considérant que la liste « Liste commune UFR LCE », unique liste candidate, a obtenu l'unanimité des voix.

SONT ÉLUS :

Liste	Nombre de voix	1ère répartition de sièges	RESTE	2ème répartition au plus fort reste	TOTAL	Noms des élus - titulaires
Liste commune UFR LCE	37	3	7	7	10	BUCKWALTER Elvis CAILLEUX Dorothee CHATELLIER Hugo IGLESIAS Lina FRENAY Adrien PIAS Giuliana SCHUG Daniel ROBIC Béatrice SCHNEIDER Florence QUAQUARELLI Lucia

Les nouveaux élus prennent leurs fonctions à compter du 17 décembre 2024, pour une durée de 4 an soit jusqu'au 17 décembre 2028.

Fait à Nanterre, le 17 décembre 2024

La Présidente de l'Université

Caroline ROLLAND-DIAMOND



**ÉLECTION - RENOUELEMENT COMPLET DES MEMBRES REPRÉSENTANT LES
PERSONNELS DU COLLEGE BIATSS AU CONSEIL DE L'UFR LCE**

DATE : MARDI 17 DECEMBRE 2024

CONSEIL DE L'UFR LCE

Vu le Code de l'Éducation et notamment les articles D.719-20 et D.719-21 fixant les modes de scrutin applicables aux conseils ;

Vu les statuts de l'Université Paris Nanterre ;

Vu les statuts de l'UFR LCE, approuvés par le Conseil d'Administration du 17 avril 2023 ;

Vu le procès-verbal de dépouillement pour l'élection des membres représentant les personnels du Collège BIATSS au Conseil de l'UFR LCE, s'étant tenu le mardi 17 décembre 2024 sur le site de Nanterre ;

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

1 - Nombre d'électeurs inscrits : 23

2 - Nombre de votants : 17

3 - Nombre de suffrages : 17

- Bulletins blancs et nuls : 3

- Suffrages exprimés : 14

CALCUL DU QUOTIENT ELECTORAL :

TOTAL DES VOIX OBTENUES
PAR LES LISTES EN PRESENCE

14

=

NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR

4

= 3,5

**Considérant que la liste « BIATSS UFR LCE », unique liste candidate, a obtenu 14 voix,
Considérant que la liste « BIATSS UFR LCE », unique liste candidate, a obtenu
l'unanimité des voix.**

ELEC-2024/00352-3

SONT ÉLUS :

Liste	Nombre de voix	1ère répartition de sièges	RESTE	2ème répartition au plus fort reste	TOTAL	Noms des élus - titulaires
<i>BIATSS UFR LCE</i>	14	3	1	1	4	DOUALLE Chloé FOLLOROU Tifenne FOLQUET Marie MARY Claire

Les nouveaux élus prennent leurs fonctions à compter du 17 décembre 2024, pour une durée de 4 an soit jusqu'au 17 décembre 2028.

Fait à Nanterre, le 17 décembre 2024

La Présidente de l'Université


Caroline ROLLAND-DIAMOND

